

Il y a déjà 1 412 détenus “en trop” dans les prisons

■ La population carcérale frôle la barre des 11 000. D’ici fin 2023, 800 nouvelles places vont s’ouvrir.

Lundi, le compteur de l’administration pénitentiaire s’envolait à 10 996 détenus (dont 10 505 hommes) présents dans les 35 prisons du pays qui disposent au total de 9 584 places. On n’avait plus atteint ce niveau de suroccupation des cellules depuis plusieurs années

Dans certains établissements, la situation est dramatique. À Anvers, 686 hommes sont entassés dans les 365 places actuellement disponibles. La situation est presque aussi tendue à Gand, qui doit gérer 414 détenus pour 244 lits et 59 femmes pour 39 places.

Dans les prisons bruxelloises, au premier coup d’œil, la situation semble sous contrôle: 1 126 détenus pour 1 084 places. Mais il faut savoir qu’à la maison d’arrêt de Saint-Gilles, prévue initialement pour 509 détenus, on a déjà poussé les murs pour atteindre une capacité de... 840 places; on y dénombrait lundi 886 détenus. Dans le sud du pays les prisons de Mons, Namur et Nivelles, en particulier, débordent de toutes parts.

Augmentation “nette” de la capacité carcérale

Les responsables d’établissements ont récemment alerté les autorités politiques, via les représentants des associations francophone et néerlandophone des directeurs de prisons, sur la situation dramatique vécue derrière les barreaux. Outre le problème de surpopulation, les cadres (direction, admi-

nistration, gardiens...) sont incomplets et le taux d’absentéisme des agents tourne autour de 20%. Difficile d’assurer ainsi une détention digne et humaine. Dans ce contexte, le ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne (Open VLD), a annoncé lundi une augmentation de la capacité carcérale pour les deux ans à venir.

Une partie de Saint-Gilles maintenue ouverte

Outre l’entrée en service, à partir de l’automne prochain, de la nouvelle prison de Haren (1 190 places) qui doit remplacer, à terme, les trois vieilles prisons bruxelloises de Saint-Gilles, Forest et Berkendael, et de celle de Termonde, 70 places supplémentaires sont prévues dans de nouvelles maisons de transition (pour les détenus en fin de peine). Le ministre a aussi indiqué qu’il maintiendrait “temporairement” ouverte une partie de

la maison d’arrêt de Saint-Gilles (200 places, jusqu’à fin 2024), ainsi que l’ancienne prison de Termonde (100 places, pendant 5 ans), “pour fournir une capacité supplémentaire à court terme” et “faire face à l’importante surpopulation”. Au total, en 2022 et 2023, il y aura une augmentation nette de plus de 800 places, calcule le ministre.

Pas assez pour absorber les actuels surnuméraires (1 412 détenus “en trop” lundi dans les prisons), auxquels viendront s’ajouter les condamnés à des peines de moins de 3 ans qui devront obligatoirement passer par la case prison à partir du 1^{er} juin prochain. Au cours de la législature, 720 places sont prévues pour les courtes peines dans des maisons de détention, (r)assure le ministre. Le compte risque pourtant de ne pas être bon.

Annick Hovine

10 996

Détenus

Présents le 7 février
dans les prisons belges